



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 décembre 2025

L'État renforce les mobilités en Nouvelle-Aquitaine avec quatre nouvelles conventions de financement signées

Dans le cadre du 4^e appel à projets « **Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux** » de l'État, une nouvelle étape vient accélérer la mobilité durable en région Nouvelle-Aquitaine.

Le 1^{er} décembre 2025, l'État et quatre collectivités ont signé quatre conventions de financement pour accompagner la réalisation de projets de transports collectifs :

- un projet de **transport collectif en site propre (TCSP)** sur les **avenues Simone Veil et Jean Moulin**, porté par la **communauté d'agglomération de La Rochelle**, pour un montant de subvention de **1 146 600 €** et un projet estimé à **15,7 M€**,
- un projet de **bus express** sur la **liaison Pellegrin Thouars Malartic**, porté par **Bordeaux métropole**, pour un montant de subvention de **4 890 000 €** et un projet estimé à **112,4 M€**,
- un projet de **pôle d'échanges multimodal** à **Libourne**, porté par la **communauté d'agglomération du Libournais**, pour un montant de subvention de **1 410 000 €** et un projet estimé à **34,2 M€**,
- et le projet de **pôle d'échanges multimodal** de **Beaublanc**, porté par **Limoges Métropole**, pour un montant de subvention de **490 000 €** et un projet estimé à **6,4 M€**, avec un investissement de l'État de près de **8 M€**.

Ces quatre opérations visent à **renforcer l'offre de transports collectifs**, à **améliorer la qualité de service pour les usagers** et à **favoriser les mobilités durables** au sein de ces quatre collectivités.

« Depuis le lancement de cet appel à projets et les cinq conventions de financement déjà signées fin 2024 en Nouvelle-Aquitaine, plus de 19 millions d'euros de subventions ont été accordés par l'État aux collectivités lauréates. Ces quatre nouvelles signatures illustrent la poursuite de notre engagement en faveur de la mobilité du quotidien et de la transition écologique ». Étienne GUYOT, préfet de la Nouvelle-Aquitaine